

Paris 22 août 1848.

Ma chère Augustine,

Je te remercie bien affectueusement de ce que tu me marques dans la lettre que je reçois aujourd'hui, et de la sollicitude avec laquelle tu prends part aux petites tribulations qui m'assaillent à l'occasion de ma récente nomination¹. Chacun a son lot dans les contrariétés qui forment la base de l'existence humaine. La part du mari dans la communauté de peines & de plaisirs qui constitue la famille est de se charger seul des luttes qu'exige la vie du dehors : luttes fréquentes, car l'homme le plus modeste & le moins ambitieux ne peut faire un pas sans trouver des rivaux ou tout au moins des jaloux et des envieux qui lui barrent le passage. C'est à lui de suffire à tous les efforts & à tous les ennuis de cette continuelle escarmouche. Toutefois c'est une bien douce consolation que de trouver dans sa femme sympathie et encouragement pour tout effort tenté dans l'intérêt commun, et je te remercie bien vivement de me les accorder.

Voyant que rien ne se décidait, j'ai déclaré nettement au ministre² que je regardais l'installation immédiate à l'École comme indispensable au bien du service. Je ne sais ce qui sera décidé. Si on continue à temporiser, je resterai dans la même impossibilité /2/ de remplir mes nouveaux devoirs ; si on conclut dans le sens que j'ai indiqué, il va s'engager aussitôt une lutte qu'il faudra bien soutenir et dans laquelle je ne reculerai pas, quoi qu'il arrive. Je me tiens coi en attendant que la bombe éclate : si on ne fait rien je reviendrai à la charge.

Je te remercie beaucoup des détails que tu me donnes sur la santé et les études d'Albert³. J'avais été de mon côté parler à M^r Moynier⁴ qui persiste à penser qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter de la toux. Je ne puis en cela partager la sécurité de notre éternel médecin Tant mieux !, et je serais bien heureux de voir que tu pusses enfin parvenir à mettre Albert dans un état normal. Dis-moi si tu remarques qu'Albert fasse des progrès dans la lecture & dans l'écriture : ce sont les deux choses fondamentales pour lui : celles sur lesquelles surtout il faut insister. Tâche d'ailleurs de le stimuler pendant son travail en le prenant adroitement par l'amour-propre de manière à lui rendre le travail agréable.

J'ai déjà eu occasion de parler avec Labarbe⁵ de la future éducation d'Alfred⁶. Je n'ai pas cru devoir lui cacher que selon moi l'éducation donnée chez M^r Delafosse⁷ était fort défectueuse. En inclinant vers la pensée de laisser Alfred encore une année à Suresnes, Labarbe, sans s'en rendre compte, recule un peu devant l'embarras que donne la direction /3/ de l'éducation d'un enfant. Il est très simple de faire une éducation à la distance de deux lieux : il l'est moins de la faire au milieu des soucis qu'entraîne la conduite des affaires, et pour ainsi dire au milieu de l'embarras du ménage. On est naturellement porté à se faire illusion sur l'accomplissement de ses devoirs envers ses enfants et à penser que tout est en mesure quand on a payé le terme de la pension. Malheureusement il n'en est pas ainsi : rien ne peut remplacer la sollicitude des parents

¹ Frédéric Le Play a été nommé, le 6 juin précédent, directeur des études à l'École des mines.

² Adrien Recurt (1798-1872), ministre des Travaux publics du 28 juin au 15 octobre 1848.

³ Albert Le Play (1842-1937), fils de Frédéric et d'Augustine.

⁴ Probablement le docteur Joseph Moynier (1789-1867), accoucheur réputé, futur membre de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale.

⁵ Benjamin Labarbe (1808-1875), notaire, époux de Mélanie Fouache sœur aînée d'Augustine, par conséquent beau-frère de Frédéric Le Play.

⁶ Alfred Labarbe (né en 1835), fils de Benjamin et de Mélanie Fouache.

⁷ Jean-Philippe Delafosse, docteur en droit et ès lettres, fondateur d'une institution réputée à Suresnes.

lorsque les enfants ne sont pas naturellement portés à ce travail opiniâtre contre lequel il n'y a pas d'obstacles. Labarbe fera sagement de suivre de très près l'éducation de son fils ; et si cela lui est absolument impossible de se faire aider par quelqu'un dans lequel il puisse avoir plus de confiance que dans un maître de pension intéressé à vanter sa boutique. Je serai heureux de l'assister s'il désire que je le fasse : j'y serai porté à la fois par l'intérêt que je porte à tes proches, et par les excellentes qualités de l'enfant qui fera certainement un bon sujet s'il est suffisamment excité à bien faire.

M^r Bréard est venu hier chercher les deux enfans pour les conduire jusqu'après le 30 courant auprès de la grand-maman qui se trouve malade et désire les voir encore une fois. Ma sœur a précisément annoncé le même jour que son voyage était avancé ; de sorte /4/ qu'elle sera privée de la société de ses enfans dans les premiers jours qui suivront son arrivée.

Eugène⁸ que j'ai vu hier soir m'avait déjà annoncé le départ subit de sa belle-sœur : je désire que les choses tournent mieux qu'on ne l'a d'abord craint, et qu'elle puisse profiter de son déplacement.

C'est un plaisir de voir que la maison soit si bien remplie : cette affluence est utile par les temps de pluie qui nous sont survenus tout à coup depuis ton départ. Il est heureux de pouvoir causer quand on est confiné dans la maison. La nôtre est bien solitaire : mais il est facile de trouver de la société à Paris. Nougarede⁹ vient souvent me parler de ses nouveaux projets politiques. Il a repris ses anciennes habitudes et est plus visiteur que jamais : il a déjà vu depuis son retour la moitié des membres de l'Assemblée nationale.

Rappelle-moi au souvenir de toute la famille et reçois pour toi et Albert les affectueuses embrassades de ton bien affectionné.

F. Le Play

⁸ Michel-Eugène Lefébure de Fourcy (1812-1889), ancien élève de l'École polytechnique et de celle des Mines, avait été collaborateur de Le Play à la Commission de statistique de l'industrie minière. Son frère Charles Lefébure de Fourcy (1815-1904) et son épouse sont également des intimes du couple Le Play.

⁹ Auguste Nougarede de Fayet (1811-1853), ancien élève de l'École polytechnique, publiciste, député de l'Aveyron au Corps législatif de 1852 à son décès.